



COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-HELPE

DEPARTEMENT du NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE - CANTON D'AVESNES/HELPE

13, Le Village
59440 DOMPIERRE-SUR-HELPE
Tél. : 03.27.61.04.11
mairie@dompierresurhelpe.fr

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE DE CIRCULATION N° 2024-34

Nous, Jean-Pierre Libert, Maire de la Commune de Dompierre sur Helpe,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, modifié par des arrêtés subséquents,

Considérant la [brocante du dimanche 8 septembre 2024](#), à partir de [7 heures et jusqu'à 18 heures](#),

Considérant que l'intérêt majeur est la sécurité des personnes participant à cette brocante,

ARRETE

Article 1 : La circulation sera interdite :

- Dans le centre du village depuis la rue du Calvaire devant l'église jusqu'à l'intersection de la rue de la Brasserie sur la route de Cartignies et jusqu'en haut de la route de Taisnières à l'intersection de la rue d'en Haut
- Dans la rue d'en Haut jusqu'à l'intersection avec la rue Catenier.

Article 2 : Un barriérage sera mis en place aux endroits concernés pour les portions de route interdites dès 7 h 00 jusqu'à 18 h 00.

Article 3 : Des déviations seront mises en place.

La circulation se fera :

- En venant d'Aulnoye par la rue du Calvaire : emprunter la rue de la Brasserie vers le Passe-Temps, pour se rendre à Cartignies ou Maroilles,
- En venant de Cartignies ou Maroilles : emprunter la rue de la Brasserie, pour se rendre à Aulnoye.
- La circulation de la rue de la Brasserie se fera dans les deux sens pendant le temps de la brocante.
- En venant de Taisnières, emprunter la rue Catenier, pour se rendre à Aulnoye,

- En venant d'Aulnoye, en passant par la route du Monceau, emprunter la rue Catenier pour se rendre à Taisnières.

Article 4 : Les panneaux de signalisation et de déviation seront mis en place par le personnel communal.

Article 5 : Ampliation sera faite :

- A la Mairie de Taisnières
- Aux services de secours (S.D.I.S)
- A la gendarmerie d'Avesnes-sur-Helpe
- Aux habitants résidants dans le périmètre de la brocante.

Fait à Dompierre sur Helpe,
Le 26 août 2024.

Le Maire,

Jean-Pierre LIBERT.